Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 134 (1989)

Heft: 7-8

Artikel: Les activités sportives pratiquées hors du service militaire : une

expression de la volonté de défense suisse

Autor: Heinzmann, Hildebert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les activités sportives pratiquées hors du service militaire: une expression de la volonté de défense suisse

par le lieutenant-colonel Hildebert Heinzmann

En dépit des critiques adressées à notre système de défense nationale – dont le but premier est d'éviter la guerre –, le principe de la neutralité armée continue de recueillir la faveur de la grande majorité du peuple suisse. A cet égard, l'initiative portant sur la suppression de l'armée ne saurait être interprétée comme un changement de l'attitude populaire.

En effet, divers sondages d'opinion réalisés par des instituts spécialisés au cours des dernières années - et tout récemment encore - montrent que quelque 80% des citoyennes et citoyens suisses reconnaissent la nécessité d'une armée de milice préparée à faire face à un envahisseur éventuel. Cette volonté de défense trouve aussi son expression dans la participation de nombreux militaires de tous grades à des manifestations sportives hors du service. Bon an mal an, des milliers de soldats, sous-officiers et officiers n'hésitent pas à sacrifier une partie de leurs loisirs pour se mesurer dans diverses épreuves sportives qui exigent un entraînement régulier. Le fait que certaines de ces manifestations soient aussi ouvertes à des concurrent(e)s civil(e)s et organisées en commun par des civils et des militaires confirme la symbiose de l'armée et de la population. Mentionnons à titre d'exemples

les courses et marches populaires mises sur pied en hiver et en été ou les traditionnelles courses militaires (Waffenläufe) qui connaissent des succès retentissants essentiellement en Suisse alémanique.

Le ski et la montagne

Dans l'optique des troupes de montagne, les Championnats d'hiver de l'armée qui se déroulent tous les deux ans à Andermatt au cœur du massif alpin - en alternance avec les Championnats d'été - constituent chaque fois un événement sportif majeur. Il s'agit en effet pour les soldats alpins de démontrer leur mobilité en terrain accidenté et leur capacité d'affronter avec succès les rigueurs de l'hiver, tout en relevant le défi lancé par les sportifs aguerris issus des corps des gardesfrontière et des gardes-fortifications. La participation à la finale d'Andermatt dans les concours individuels (course de fond avec tir et triathlon) et les concours de patrouilles (sur skis de fond et skis de tourisme avec tir et jet de grenades) passe à travers des éliminatoires âprement disputées à l'échelon des divisions par près de 10 000 patrouilleurs dont les performances sont suivies traditionnellement par un public nombreux et intéressé. Si les activités hors du

service ont pour objectif d'affûter la forme physique et de mettre à l'épreuve les capacités de résistance, elles permettent aussi de promouvoir l'esprit de camaraderie et les relations sociales. Dans ce contexte, il convient aussi de souligner le mérite des rencontres sportives au niveau des associations et des grandes unités, telles que les courses en haute montagne qui suscitent aussi de l'intérêt dans l'entourage des militaires concernés.

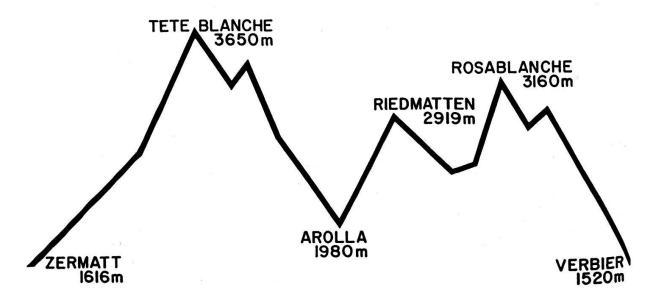
La Patrouille des Glaciers: une aventure hors du commun

Si les divisions de montagne 9 et 12 ont acquis leurs lettres de noblesse grâce aux courses annuelles du Saint-Gothard (Gotthardlauf) et du Segnes (hauteurs de Flims), la palme revient sans aucun doute à la Patrouille des Glaciers organisée tous les deux ans

sous les auspices de la division de montagne 10.

C'est une épreuve exceptionnelle au cours de laquelle il s'agit de rallier à skis, en une seule étape, Zermatt à Verbier (catégorie A) et Arolla à Verbier (catégorie B). Cette course unique en son genre se caractérise par sa longueur, l'altitude moyenne élevée et le profil accidenté de son itinéraire. La distance horizontale est de 53 km avec au total quelque 8000 m de différence d'altitude, ce qui correspond à environ 100 km-effort (50 km-effort entre Arolla et Verbier). Il en résulte que seules les patrouilles – composées de trois concurrentes ou concurrents parfaitement soudées, très bien entraînées et habituées aux rigueurs propres à la haute montagne sont à même d'affronter avec succès l'épreuve en question.

Profil du parcours de la Patrouille des Glaciers



Conçue durant la période de la dernière mobilisation par des officiers alpins de l'ancienne brigade de montagne 10, la Patrouille des Glaciers a d'abord été mise sur pied en 1943, en 1944 et en 1949.

Forte de l'expérience d'alors et des progrès techniques réalisés depuis lors, notamment dans le domaine de la logistique, du matériel et des prévisions météorologiques, l'idée de la Patrouille des Glaciers a été relancée au sein de la division de montagne 10 – qui a succédé à la brigade précitée – au milieu des années septante pour connaître un renouveau éclatant en mai 1984.

Quelque 600 concurrents (hommes et femmes, militaires et civils) ont pris le départ de Zermatt et d'Arolla pour rejoindre la station de Verbier dans un temps record (moins de 8 h pour la patrouille des vainqueurs, le secteur Tête Blanche – Col de Bertol ayant été neutralisé pour des raisons de sécurité).

En 1986, un nouveau succès semblait récompenser les efforts des organisateurs, puisque près de 1200 patrouilleurs triés sur le volet se sont présentés au départ. Malheureusement, la course a dû être interrompue à la suite d'une détérioration imprévue des conditions météorologiques (fortes chutes de neige engendrant un danger aigu d'avalanches). Ce n'était que partie remise, l'édition 1988 ayant connu un succès sans précédent, tant en ce qui concerne la participation (600 concurrents de la

catégorie A et 450 concurrents de la catégorie B) que les prestations d'ensemble fournies (temps des vainqueurs pour le parcours intégral Zermatt-Verbier: moins de 8 h 38, pour le parcours Arolla-Verbier: 4 h 39).

La prochaine course aura lieu du 4 au 6 mai 1990.

La Patrouille des Glaciers nouvelle version est une entreprise sportive de grande envergure qui passionne en particulier la Romandie. Elle a été rendue possible grâce à un appui logistique indispensable de l'armée et au travail bénévole de nombreux officiers, sous-officiers et soldats issus pour l'essentiel de la division de montagne 10 ainsi que de civils qui ont fait leurs les objectifs des activités hors du service.

Au-delà des aspects purement sportifs, la Patrouille des Glaciers constitue une preuve vivante de la solidité de notre système de milice et l'esprit de solidarité qui unit civils et militaires. C'est aussi une démonstration convaincante sur les possibilités pratiques de sensibiliser de larges couches de la population et en particulier la jeune génération à la cause de notre défense nationale.

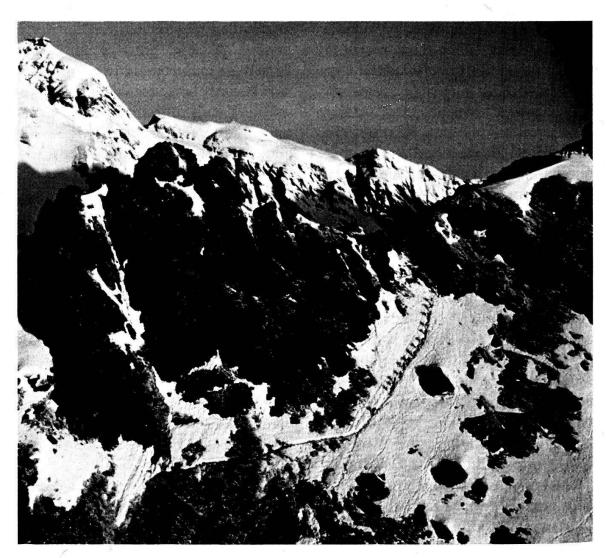
En guise de conclusion

Une armée de milice telle que celle que connaît la Suisse doit pouvoir compter – aussi bien en temps de paix qu'en cas de conflit armé – sur des militaires bien entraînés et motivés. Ce qui importe également, c'est que les organes de commandement tant à l'échelon des états-majors que des unités soient confrontés à des situations extraordinaires qui requièrent des solutions interdisciplinaires. A cet égard, les activités hors du service jouent un rôle prépondérant. Elles contribuent à la volonté de défense et

à la consolidation des liens entre la population et l'armée, particulièrement importants dans notre système de démocratie directe, l'objectif final étant de garantir au mieux la paix dans la liberté et l'indépendance.

H. H.

Le présent texte constitue un abrégé d'un article publié par le «Staatsbürger» sous un titre analogue.



Passage du Col de Riedmatten, Patrouille des Glaciers 1984.